**Stage « nouveaux programmes de Terminales » SES – 21 mai et 15 juin 2012**

Atelier « **contenu  des nouveaux programmes** »

***Point du programme retenu :***

**Fiche 3.2 Quels instruments économiques pour la politique climatique ?**

**NOTIONS:** Règlementation, taxation, marché de quotas d'émission.

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES** *L'exemple de la politique climatique permettra d'analyser les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales. En lien avec le programme de première sur les marchés et leurs défaillances, on montrera la complémentarité des trois types d'instruments que sont la réglementation, la taxation, les marchés de quotas d'émission. On remarquera que, si les marchés laissés à eux-mêmes ne peuvent résoudre les problèmes, ils peuvent constituer un instrument d'action si le contexte institutionnel adapté est mis en place. Pour l'analyse de ces instruments, les exercices et la représentation graphique seront privilégiés.*

**ACQUIS DE PREMIERE :** externalités, institutions marchandes, droits de propriété, offre et demande, allocation des ressources, défaillances du marché.

PISTES DE REFLEXION

Cette partie du programme ne pose pas de difficulté majeure dans la problématique globale, elle est assez bien "cadrée". On peut la centrer sur 2 axes:

**Axe 1: présentation des caractéristiques du climat selon l'analyse économique**

Il s'agit de montrer comment l'économiste va analyser le climat pour pouvoir agir dessus.

a / Dans la fiche 3.1., le climat a été défini comme un "bien commun" càd un bien qui sont rivaux et difficilement excluables.

b/ On peut s'appuyer essentiellement sur les concepts d'externalités négatives et de défaillances du marché => nécessité d'intervention des pouvoirs publics (Acquis de Première). Mais la nature particulière du climat exige une régulation supranationale.

Difficultés potentielles

a/ Quelques approximations sur le concept de bien commun : certain manuel caractérise le climat comme un bien collectif pur (Nathan p.160). Cette notion est dans le thème 3.1 => faut-il la traiter dans ce thème (3.2) ou dans le thème précédent (3.1) ?

b/ Faut-il présenter toutes les conséquences négatives du réchauffement climatique ? Certains manuels sont proches de l'Histoire Géographie (avec des documents sur le réchauffement climatique ou des cartes sur la couche d'ozone.). Il nous semble qu'il faut nous en tenir aux raisonnements économiques.

Proposition: on peut montrer à quel moment les externalités négatives peuvent être produites dans le circuit économique:

- en amont (à la source) car les producteurs puisent dans les ressources naturelles.

- en aval, les acteurs économiques sont à l'origine d'externalités négatives en produisant-distribuant-consommant ( nuisances sonores, pollutions, déchets...)

**Axe 2: Sur quels principes économiques et quels instruments fonder les instruments d'une politique climatique ?**

Moyens: les normes réglementaires, la fiscalité, la création de marchés de droits d'émission

1- la réglementation: action à la source pour éviter les externalités négatives. Il s'agit alors de modifier les comportements par la contrainte.

Ce point ne pose pas de problèmes particuliers.

Les manuels donnent de nombreux exemples différents: la circulation urbaine alternée (Hatier), les normes d'émission de CO2 pour les automobiles (Nathan), les aérosols et le CFC (Bordas)

2- la fiscalité doit permettre de faire internaliser les externalités négatives, elle repose sur plusieurs mécanismes:

- une action sur les coûts des producteurs.

A court terme, il s'agit de faire baisser la production qui engendre des externalités négatives ( elle devient plus coûteuse) hausse des coût; Un exercice graphique simple sur l'effet d'une taxe peut servir d'illustration.

A long terme: c'est une incitation à développer des techniques moins polluantes.

- sur les recettes fiscales: elles peuvent être utilisées pour réparer les dommages écologiques liées aux activités économiques et/ou pour baisser la pression fiscale sur l'emploi.

Les manuels proposent de nombreux exemples: la taxe carbone en France (Hatier, Hachette), en Suède (Hachette), le transport maritime (Magnard).

3- la création de marchés de quotas d'émission

A relier avec le concept de droits de propriété. Les pouvoirs publics vont créer un cadre institutionnel permettant d'échanger des "droits d'émission" sur un marché afin d'agir sur les prix et les quantités.

Tous les manuels développent + ou - le marché des quotas européens.

Difficultés potentielles:

a- Faut-il aller jusqu'à introduire le concept de "double dividende" (eduscol + Hatier, Bordas et Magnard) ? Ce n'est pas dans les indications complémentaires.

b-Multiplier les exemples ou les typologies (les différents types de normes...)

c-la modélisation graphique (recommandée par les indications complémentaires) peut être trop complexe (notion de surplus cf Bordas). Le manuel Bordas propose 3 exercices sur les instruments climatiques (p163 à 167)

d- la complexité de certains mécanismes de la taxe carbone peut nous faire rentrer dans des détails trop techniques qui feraient perdre le sens de l'instrument

e- Faut-il aller jusqu'à développer les "limites" de ces instruments: sont-ils efficaces ? quelles difficultés de mise en œuvre ?

Tous les manuels le font abondamment, la fiche eduscol également.

Or les indications complémentaires ne le supposent pas. Les recommandations du programme insistent sur la complémentarité des instruments.